

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES LA BOITE A VADROUILLES

Article 1- Désignation du Prestataire

Le Prestataire est la société LA BOITE A VADROUILLES, Société à Responsabilité Limitée dont le siège social est sis 10 Impasse des Pins 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (RCS de TOULOUSE n° 909 502 268 ; n° TVA intracommunautaire FR 70909052268; code NAF 7990Z).

Article 2- Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente du site reflex-boutique.fr (ci-après les CGV)

2.1. Domaine d'application des CGV :

La société LA BOITE A VADROUILLES propose un service d'assistance à la réservation touristique en Occitanie à destination des personnes en situation de handicap, ou qui de par leur âge ou mobilité (ci-après désignées « Client »), ont des besoins spécifiques, pour organiser un séjour touristique (hébergement, restauration, visites, loisirs...).

Les CGV s'appliquent exclusivement aux consommateurs et non-professionnels.

Les CGV sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

2.2. Disponibilité et opposabilité des CGV : Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site non marchand Prestataire où elles sont directement consultables.

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande. La validation du Devis par sa signature vaut adhésion par le Client aux CGV.

2.3. Modification des CGV : Le Prestataire se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date d'acceptation du Devis par l'apposition de la signature du Client.

2.4. Clauses des CGV : La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Prestataire ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Article 3- Prestations de service

Les CGV établissent les conditions contractuelles exclusivement applicables aux prestations de services suivantes :

- recherche de proposition de réservation touristique
- fournitures d'adresses touristiques.

En aucun cas, la société LA BOITE A VADROUILLES :

- ne commercialise directement des offres de séjours touristiques ;
- ne réserve et ne règle les prestations choisies par le Client

Les prestations de services confiées à la société LA BOITE A VADROUILLES sont principalement réalisées à distance, avec rédaction de compte rendu à destination du Client pour lui permettre de faire son choix.

Article 4- Commande

4.1. Informations précontractuelles

Le Prestataire met à disposition de son Client via son site Internet : www.la-boite-a-vadrouilles.fr, les informations relatives à ses coordonnées, ses compétences, son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles (articles L111-1 et L111-2 du Code de la consommation).

4.2. Questionnaire de demande de Devis

Afin de répondre au mieux aux attentes du Client et établir le Devis, un questionnaire est établi par le Prestataire et doit lui être remis par le Client souhaitant avoir un Devis.

Par ce questionnaire, le Client précise les caractéristiques essentielles du séjour touristique recherché (date, durée, lieu, budget, nombre de personnes, activités, besoins spécifiques...).

Le Client demeure seul responsable des données qu'il communique via le questionnaire ou des omissions ou inexactitudes.

4.3. Devis

Le Prestataire établit systématiquement un Devis afin de proposer une assistance à la réservation sur-mesure consistant en deux propositions de réservation maximum, en fonction des besoins précisés dans le Questionnaire de demande de Devis.

Le Devis précise :

- les prestations confiées à la société LA BOITE A VADROUILLES,
- les frais d'ouverture du dossier,
- le prix unitaire HT applicable,
- Le lieu d'exécution des prestations,
- la date de validité du Devis

Le Devis est prévu pour le nombre de prestations indiquées dans le forfait que le client a choisi. Tous les forfaits sont limités à deux heures de conseil maximum. Si le Client souhaite une proposition de réservation complémentaire, elle fera l'objet d'un nouveau Devis.

4.4. Commande

L'acceptation du Devis par le Client est matérialisée par l'apposition de sa signature et le règlement de la totalité de la mission du Prestataire.

Par la signature du devis, emporte conclusion définitive et irrévocable du contrat.

Toutefois, le Prestataire ne débutera ses prestations qu'à réception de l'intégralité du règlement et de son parfait encaissement.

4.5. Modification de la Commande

La commande étant définitive et irrévocable à la date de signature du Devis par le Client, toute modification ultérieure du service commandé est soumise à l'accord écrit du Prestataire.

Article 5- Contrat

5.1. Conclusion : Le contrat de prestations de services est formé à la date de signature du Devis par le Client accompagné du versement de la totalité du prix de la mission confiée au Prestataire.

5.2. Conformité : Le Prestataire s'engage à fournir un service conforme aux prescriptions légales en vigueur et aux prescriptions prévues dans le Devis signé.

5.3. Archivage et preuve : L'archivage des communications des devis acceptés et des factures, est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1360 du code civil. Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

5.4. Annulation de la commande : En cas d'annulation de commande par le Client en dehors d'un cas de force majeure (article 1218 du Code civil), le Prestataire ne procédera à aucun remboursement. Les frais d'ouverture du dossier ne seront en aucun cas restitués.

Si le Client ne réceptionne pas les prestations sans motif légitime, le Prestataire peut demander en justice que soit prononcée la réception.

Article 6- Prix

6.1. Prix de vente : Les prix des prestations font l'objet d'un Devis précisant le prix unitaire H.T. et le prix global H.T.

Le prix unitaire HT est à partir de 65.83 €.

Les frais d'ouverture de dossier : à partir de 12.50 € HT .

Le taux de TVA est celui en vigueur à la date de signature du Devis.

6.2. Modification : Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du prix en vigueur au jour de la signature du Devis.

Article 7- Paiement

7.1. Exigibilité : Le prix est exigible en totalité après acceptation du devis.

Le paiement s'effectue par carte bancaire, chèque, virement ou prélèvement.

La commande ne sera traitée qu'à réception du versement de l'intégralité du prix et sous réserve du parfait encaissement.

Les adresses des prestataires touristiques ne seront fournies qu'après complet et parfait paiement.

En l'absence d'exécution des prestations, toute somme versée d'avance sur prestations commandées, produiront des intérêts au taux légal à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement jusqu'à la réception ou, à défaut, à la restitution de la somme versée à la commande.

7.3. Retard de paiement : Toute somme non payée à l'échéance est productive, sans mise en demeure, d'un intérêt au taux légal.

7.4. Défaut de paiement : Le Prestataire se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé à l'échéance, de résoudre le contrat par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et de conserver, à titre d'indemnité, l'acompte versé à la commande.

Article 8- Réception

La réception se matérialise par l'acceptation par le Client de la ou des propositions de réservation comprises dans le forfait choisi par le client, adressées par la société LA BOITE A VADROUILLES.

La date de réception correspondant :

-à la date de fin de mission du Prestataire.

-à la date à laquelle la société LA BOITE A VADROUILLES communique les coordonnées du prestataire touristique pour la conclusion définitive du contrat de séjour.

L'absence de confirmation de la réservation par le Client n'interfère aucunement sur la date de réception des prestations de la société LA BOITE A VADROUILLES, laquelle a accompli sa mission à date d'envoi de la ou des proposition(s) de réservation.

Article 9- Responsabilité

9.1. Obligation de moyen : le Prestataire mettra tout en œuvre pour parfaitement exécuter ses prestations.

9.2. Exonération de responsabilité : La responsabilité du Prestataire ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure. La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée concernant la conclusion et l'exécution du contrat de réservation du séjour touristique.

La société LA BOITE A VADROUILLES ne sera pas non plus responsable :

- des inexactitudes/omissions du questionnaire rempli par le Client
- de l'absence de disponibilités en cas de validation tardive de la proposition de réservation par le Client.

9.3. Clause pénale : Dans tous les cas d'inexécution de ses obligations par le Client, l'acompte versé à la commande reste acquis au vendeur à titre d'indemnité.

Article 10 - Clause résolutoire

La résolution de la commande dans les cas prévus aux présentes CGV sera prononcée par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et sera acquise de plein droit sans formalité judiciaire.

Article 11 - Droit de rétractation

Selon l'article L221-28 du Code de Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé :

-pour les contrats de fournitures de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après l'accord préalable et express du consommateur.

-les prestations de services d'hébergement ou d'activités de loisirs fournies à une date ou une période déterminée.

Article 12- Propriété intellectuelle

Les éléments reproduits sur le site www.la-boite-a-vadrouilles.fr (photographies, visuels, textes, dessins et images), sont la propriété exclusive de l'éditeur et protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et le droit des brevets. Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

Article 13- Traitement des données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le consommateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserves des dispositions légales applicables à la matière, de suppression des données le concernant, le responsable du traitement étant le service client à contacter via l'adresse électronique suivante : reclamvadrouilles31@gmail.com

Le traitement des données nominatives, qui sont conservées par l'éditeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

Le consommateur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

Article 14- Médiation

14.1. Réclamation préalable : En cas de litige, le client doit s'adresser en priorité au service clientèle.

Service clientèle :

- ✓ Par téléphone : 06 77 47 48 23 ou 06 77 47 25 92 (du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h, hors jours fériés et le samedi de 9h à 12h)
- ✓ Par mail : reclamvadrouilles31@gmail.com

14.2. Demande de médiation : En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service consommateurs ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai d'un mois, le client peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes CGV l'opposant au vendeur à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre

réclamation sur son site : www.cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

Article 15- Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable, l'une des parties peut saisir le tribunal. Le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur ou celui du lieu d'exécution des prestations.

Article 16- Droit applicable

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la Loi française.